



Le Service Civil International Branche Française

75 rue du Chevalier Français, 59800 LILLE

TEL: 03 20 55 22 58 sci@sci-france.org www.sci-france.org

Avant le départ

Voici quelques questions qu'il est bon de se poser avant de s'inscrire : Quelle destination, quel projet vous intéressent ? Quel est votre budget ? Envisagez-vous de partir quelques semaines ou quelques mois ? Quelle est votre motivation ? Il est généralement facile de répondre aux premières questions mais plus difficile de (s') expliquer pourquoi on veut partir en chantier ou s'engager dans un volontariat moyen ou long terme plutôt que de partir en vacances classiques. Or, il est important que vous sachiez ce qui vous motive pour ne pas être déçu ou déstabilisé une fois sur place.



Sachez que les projets du SCI sont destinés à apporter un coup de pouce à une population, à sensibiliser les participants au projet à une question telle que la protection de l'environnement, la résolution de conflits, etc. et visent surtout à susciter l'échange et la rencontre entre des individus d'horizons différents. Le SCI ne prétend pas être une association humanitaire et ne fournit pas d'aide d'urgence.

Un chantier c'est :

Un groupe de 4 à 20 personnes d'origines et d'âges divers qui organisent ensemble leur travail et leur vie quotidienne pour une durée de 1 à 4 semaines.

une participation bénévole à la réalisation de projets très divers, et un soutien à des associations.

une occasion de rencontrer des volontaires du monde entier et d'échanger autour d'un travail à réaliser ensemble mais aussi dans le cadre de la vie collective

une possibilité d'être sensibilisé à une question particulière (paix, environnement, préservation du patrimoine, ...) et de confronter les points de vue.

L'hébergement est parfois rudimentaire, vous serez généralement amenés à préparer vous-même vos repas et l'organisation qui vous accueille attendra un "travail" de votre part (6 heures par jour, 5 jours par semaine). Cette part de travail, c'est ce qui fait la spécificité du chantier. De même qu'apprendre à vivre ensemble, par la discussion et la prise de responsabilités. Ainsi, ce qu'on retient d'un chantier, ce sont les moments passés ensemble, entre volontaires et avec la population locale, les soirées autour d'un feu de camp et les sorties que vous improviserez ou que vous proposera la structure d'accueil !

Organisation du départ :

Attention, le SCI est une association de volontariat international et ne peut pas faire office d'agence de voyage ! Chaque volontaire doit se charger des démarches précédant son départ : billets de transport (aussi écologique que possible bien entendu. Nous avons mis en place une contribution carbone pour compenser les déplacements en avion), devises, passeport et/ou visa, vaccins éventuellement nécessaires etc. Nous considérons que cette étape fait partie de votre implication dans un projet de chantier: vous en êtes acteur du début à la fin ! En cas de problème particulier, nous sommes néanmoins là pour vous orienter.

Avant tout départ, lisez bien la feuille de route qui vous sera envoyée une fois votre inscription validée. Ce document récapitule toutes les informations nécessaires pour se rendre sur le lieu de chantier. Vous y trouverez également un descriptif général du projet ainsi que des informations spécifiques au chantier (par exemple : apporter un sac de couchage, prévoir des vêtements de pluie, pas de nourriture végétarienne, etc.). Y figurent aussi les noms et coordonnées des responsables du projet sur place et/ou de la personne qui vous accueillera à l'arrivée.

Au retour :

Vous le verrez, les adieux sont souvent difficiles sur un chantier... Mais, une fois de retour, vous pouvez retrouver d'autres volontaires ayant vécu la même expérience lors de notre grand regroupement post-saison, en octobre. Ce sont des occasions de partager vos impressions avec d'autres volontaires. Vous pourrez aussi nous faire part de vos "coups de cœur" et de vos déceptions, s'il y en a eu.

Nous comptons aussi sur un "retour" de votre expérience : passez nous voir, envoyez nous quelques photos ou écrivez un petit compte-rendu de votre chantier. Il est important pour nous de savoir si une organisation partenaire est décevante, si vous avez rencontré des problèmes administratifs particuliers et si un projet mérite un soutien particulier.

Comment s'inscrire ?

Pour participer à une activité du SCI :

- Vous devez adhérer aux objectifs de l'association: promouvoir la paix, la solidarité, la compréhension internationale, la justice sociale, le développement durable et le respect de l'environnement et concrétiser cette adhésion par une cotisation annuelle.

- Il faut ensuite nous envoyer votre formulaire d'inscription rempli et signé (vous pouvez le faire directement sur le pdf). C'est ce document qui, envoyé au partenaire, permet de valider votre présence sur le chantier choisi, en fonction des critères respectant la diversité et donc l'égalité de représentation des nationalités, sexes et âge. Nous vous inscrivons en tenant compte au mieux de vos choix et des disponibilités. Mais plus l'été approche, plus les places seront limitées !

- Attention, ce dossier est à remplir en anglais. Tout dossier incomplet (par exemple, l'absence de lettre de motivation quand celle-ci est expressément demandée) suspend la demande d'inscription.

- Le chèque est à libeller à l'ordre des « Amis du Service Civil International » et à adresser avec le dossier d'inscription au SCI, 75 rue du chevalier français - 59800 LILLE.

- Les droits d'inscription incluent les frais administratifs et l'assurance de tout volontaire résidant en France au moment de l'inscription, de 16 à 65 ans, de son arrivée sur le chantier jusqu'à son départ.

- Cette assurance couvre la responsabilité civile, les accidents survenant pendant le chantier ainsi que les maladies se déclarant sans cause antérieure au chantier.

Elle ne couvre pas les personnes de moins de 16 ans et de plus de 65 ans, les conséquences, même pendant le chantier, de maladies chroniques ou d'accidents antérieurs au chantier (épilepsie, handicaps physiques, mentaux, soins dentaires), les biens des volontaires, les voyages. Dans tous ces cas, il revient au volontaire de contracter une assurance complémentaire s'il le souhaite.

L'annulation

1) Si vous devez annuler votre participation à un chantier, quels qu'en soient le moment et les causes, nous vous demandons de nous en informer au plus vite par écrit.

2) Si le SCI annule le chantier sur lequel vous êtes inscrit et ne peut vous placer sur un autre chantier vous convenant, vos droits d'inscription vous seront remboursés. L'annulation de votre inscription ne remettant pas en cause votre adhésion aux objectifs de l'association, la cotisation annuelle faisant de vous un membre du SCI lui restera acquise (15 €).

3) Si vous annulez votre inscription plus d'un mois avant le début du chantier, vos droits d'inscription moins 30 € de frais de dossier vous seront remboursés.

4) Si votre annulation intervient moins d'un mois avant le début du chantier, la totalité des droits d'inscription restera acquise au SCI.

5) Dans tous les cas, vous avez adhéré aux objectifs du SCI

et versé une cotisation pour l'année 2012, vous restez donc membres et recevez pendant un an toutes les informations leur étant destinés.

Dans tous les cas, les demandes d'annulation doivent être signalées PAR ÉCRIT, le cachet de la poste faisant foi.

Les remboursements seront effectués dans les deux mois suivant l'annulation, exclusivement par chèque, au nom du titulaire du compte sur lequel les frais d'inscription ont été débités, le courrier étant envoyé à l'adresse du volontaire donnée lors de l'inscription.

Légende du formulaire

Attention, Si vous souhaitez faire plusieurs chantiers durant la saison, vous devez remplir un formulaire pour chaque. Les questions 15 et 16 ne concernent que l'ordre de préférence des chantiers au cas où votre premier choix serait complet !

En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter au 03.20.55.22.58

1. Nom
2. Prénom
3. Sexe (M ou F)
4. a) Date de naissance (xx/xx/xxxx)
b) Âge
5. Nationalité
6. Occupation actuelle (si étudiant, dans quel domaine)
7. Adresse où envoyer les informations complémentaires au chantier choisi
8. a) Téléphone du domicile
b) Téléphone portable (ou professionnel)
c) E-mail
9. Téléphone et personne à contacter en cas d'urgence
10. Numéro de passeport
11. Expériences de chantiers antérieurs (SCI ou autre)
12. a) Quelles sont vos motivations pour faire un chantier avec le SCI ? (Vous pouvez utiliser une feuille libre mais cette réponse ne remplace pas la lettre de motivation demandée sur certains projets)
b) Que pensez-vous pouvoir apporter en tant que volontaire ?
13. a) Langue maternelle
b) Autres langues parlées

G pour Good/bien, F pour Fair/correct, S pour Slight/de base
-> Ex : English/G Spanish/S signifie que vous parlez bien anglais et un peu espagnol

14. a) Désirs particuliers (régime alimentaire, venir avec un ami...)

b) Accidents graves, maladies, handicaps, allergies...

15. Chantiers choisis par ordre de préférence indiquer leurs codes, noms et dates

-> Ex : FR-SCI 9.1 Fort de Jouy 31/07-14/08

16. Vos motivations : Répondre pour chaque chantier choisi aux questions suivantes :

- a) Rappeler le nom du chantier
- b) Pourquoi avoir choisi ce chantier ?
- c) Que pensez-vous pouvoir apporter à ce projet ?

-> La réponse à cette question ne remplace pas la lettre de motivation demandée sur certains chantiers

Formulaire d'inscription 2012

Attention ! Ce bulletin concerne exclusivement les pays du Nord.

SCI VOLUNTEERS EXCHANGE FORM -> SENDING BRANCH: SCI-FRANCE

À remplir en anglais, en lettres capitales et au stylo bille noir

1.		2.	
3.	4. a	4. b	years old
5.		6.	
7.			
8. a		8. b	
8. c		@	
9.			10.

11.

12. a

12. b

13. a

13. b

14. a

14. b

15.	1. Code	Name	Date	/	-	/
	2. Code	Name	Date	/	-	/
	3. Code	Name	Date	/	-	/
	4. Code	Name	Date	/	-	/
	5. Code	Name	Date	/	-	/
	6. Code	Name	Date	/	-	/

16. 1. a

b

c

2. a

b

c

3. a

b

c

4. a

b

c

5. a

b

c

6. a

b

c

Questions complémentaires

- Afin d'optimiser mes chances de participation à un chantier, j'autorise le SCI à me placer sur de nouveaux choix de chantiers :

Oui

Non

- Quels sont vos critères prioritaires pour le choix du chantier :

Le pays

Le thème

Les dates

Autres

- Mon adresse E-mail :

- Mon téléphone :

TARIFS 2012

Cotisation adhérent	15 €
membre actif	32 €
Chantier en France	150 €
à l'étranger	
pays nord	150 €
pays sud	150 €
Contribution Carbone si je choisis de voyager en avion (somme allouée à un projet environnemental)	2 €
TOTAL :	€

Je soussigné (e),

Nom :

Prénom :

Déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription, de participation, d'annulation, et d'assurance pour les chantiers, ainsi que de m'être informé(e) des buts du SCI et d'y adhérer.

En adhérant au SCI, j'accepte que les photos de chantier sur lesquelles j'apparais soient utilisées par le SCI. Je m'engage à me rendre sur le chantier dès le premier jour et à y rester jusqu'à la fin, ainsi qu'à participer aux travaux demandés.

Date :

Signature obligatoire :